

## Une approche locale permettrait d'optimiser l'exploitation du stock de thon jaune à Hawaii

*Aux termes de la loi Magnuson-Stevens sur la conservation et la gestion des pêches, telle que révisée en 2006, toutes les espèces qui relèvent de la compétence fédérale sont soumises aux limites de prises annuelles nationales. Les poissons grands migrateurs, tels que les thons et les poissons à rostre, y échappent s'ils font l'objet de mesures de conservation et de gestion adoptées par une organisation régionale de gestion des pêcheries. Cependant, des études récentes incitent certains Hawaïens à s'interroger sur le fait qu'on puisse réellement qualifier de « grands migrateurs » des thons jaunes pêchés dans les eaux hawaïennes.*

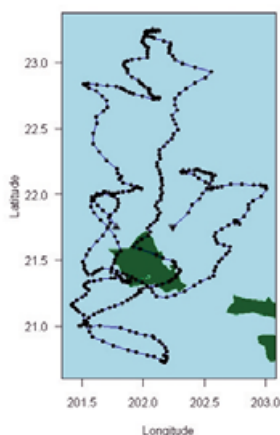
D'après certaines données de marquage, près de 90 % des thons jaunes âgés d'un à deux ans (c'est-à-dire dont le poids varie entre 7 et 13 kg) échantillonnés à Hawaii y sont nés. Elles indiquent également que l'immense majorité des thons jaunes ne quittent pas les eaux hawaïennes durant leur vie.

Si l'on s'appuie sur ces données, les pêcheurs hawaïens ne peuvent pas compter sur les afflux massifs de thons jaunes provenant d'autres régions pour conserver leurs taux de prises et renouveler les stocks exploités. Il serait donc logique de chercher à exploiter au maximum la composante locale du stock. Mais comment y parvenir ?

Une solution consisterait à augmenter la taille minimale de capture des thons jaunes débarqués dans le cadre d'opérations commerciales. La taille autorisée de vente est actuellement de 3 livres (environ 1,3 kg). À un tel poids, les thons jaunes mesurent environ 40 centimètres et ont atteint l'âge de huit mois. Ils ne sont pas encore arrivés à maturité sexuelle et le taux de mortalité naturelle (c'est-à-dire la mortalité non liée à la pêche) est relativement élevé.

Le taux de mortalité naturelle des thons jaunes hawaïens affiche son niveau le plus bas lorsque les individus pèsent quelque 4,5 kg (soit une taille d'environ 60 cm). S'ils ne sont pas pêchés, la plupart d'entre eux survivront sans être affectés par la mortalité naturelle et poursuivront leur croissance sur place sans migrer. Lorsqu'ils atteignent l'âge de deux ans (environ 13 kg), ils parviennent rapidement à maturité sexuelle et contribuent ainsi à la reproduction locale et à la reconstitution des stocks.

À l'occasion du Hawaii Fishing and Seafood Festival et du Fishermen's Forum, deux manifestations organisées en marge de la 155<sup>e</sup> réunion du Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental (WPRFMC) tenue en octobre 2012 à Honolulu,



*Les données de marquage et de pistage montrent que la plupart des thons jaunes ne quittent jamais les eaux hawaïennes.*



*Marque satellite fixée sur un thon jaune de 40 kg (photo : Bruno Leroy).*

ce dernier a organisé une enquête informelle afin d'inviter les participants à se prononcer sur la limite de taille idéale à fixer pour la capture des thons jaunes. Au total, 259 votes (principalement issus du grand public) ont été recueillis pendant le Fishing Festival et 63 (essentiellement issus des pêcheurs) pendant le Fishermen's Forum. Les deux groupes se sont accordés pour dire que la taille minimale de capture commerciale, actuellement fixée à 3 livres (environ 1,3 kg), est trop petite et qu'il conviendrait d'imposer une taille supérieure à Hawaii.

Durant le premier semestre de 2013, le Conseil a collaboré avec le service national des pêches maritimes et un réalisateur à l'écriture d'un script pour une vidéo éducative sur la taille de capture du thon jaune. Cette vidéo sera probablement réalisée en collaboration avec le département des Ressources terrestres et naturelles de l'État d'Hawaii, étant donné que ce dernier cherche à mettre au point une politique et à fixer des règles en matière de débarquements pour la pêche locale à Hawaii. Dans l'intervalle, le Conseil s'est à nouveau engagé à conduire des consultations sur la taille minimale de capture des thons jaunes et à fournir les éléments scientifiques justifiant l'augmentation éventuelle du poids minimal autorisé pour le débarquement des prises commerciales.

**Source :** *Pacific Islands Fisheries News*, Été 2013  
<http://www.wpcouncil.org/2013/09/17/summer-2013-pacific-islands-fishery-newsletter/>

### Pour plus d'information :

**Paul Dalzell**  
 Directeur de recherche, WPRFMC  
[paul.dalzell@noaa.gov](mailto:paul.dalzell@noaa.gov)